

Négoce des vins en Vignoble Nantais : présentation de l'aire d'étude

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44008993

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2023

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Pays du vignoble nantais

Désignation

Aires d'études : Pays du vignoble nantais

Présentation

I. Aire d'étude théorique et aire d'étude effective

Aire d'étude théorique

Les limites géographiques fixées pour l'étude sont celles du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Situé au sud-est de la Loire-Atlantique, en 2e et 3e couronnes périurbaines de l'agglomération nantaise, bordé par la Loire, la Vendée et le Maine-et-Loire, le Pays du Vignoble Nantais mesure administrativement 626 km². Il regroupe 2 intercommunalités, Clisson Sèvre & Maine Agglo (Aigrefeuille-sur-Maine, Boussay, Château-Thébaud, Clisson, Gétigné, Gorges, Haute-Goulaine, La Haye-Fouassière, La Planche, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Saint-Fiacre-sur-Maine, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson, Remouillé, Vieilleville), la communauté de communes Sèvre et Loire (La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, Divatte-sur-Loire, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Mouzillon, Saint-Julien-de-Concelles, Vallet) et 2 communes de l'agglomération Nantaise, Vertou et Basse-Goulaine (Basse-Goulaine a quitté le Syndicat mixte au cours de l'étude).

Aire d'étude effective

La première phase de l'étude, qui a consisté à repérer les noms et les communes d'activité des négociants depuis la fin du 18e siècle, a permis de revoir la zone géographique effectivement concernée par l'étude. Aucun bâtiment ayant abrité une activité de négoce n'a pu être repéré dans 11 communes : Basse-Goulaine, La Boissière-du-Doré, Boussay, Château-Thébaud, Gétigné, La Planche, La Regrippière, La Remaudière, Remouillé, Saint-Hilaire-de-Clisson, Saint-Lumine-de-Clisson, Vieilleville. La plupart de ces communes sont éloignées du cœur du Vignoble ou des principaux axes de communication. Deux autres communes ont certes abrité une activité de négoce, mais les bâtis recensés sont trop transformés ou peu renseignés pour avoir fait l'objet d'un repérage. C'est le cas de Boussay et Monnières.

II. Configuration géographique du territoire, situation et site

Une diversité de paysages marque le territoire : la Sèvre, le marais de Goulaine, le plateau viticole, la vallée maraîchère au nord et le plateau bocager au sud.

Le paysage viticole

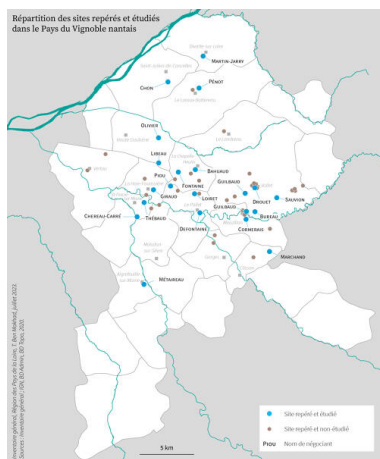
Le paysage viticole a fortement évolué au cours de l'histoire, du fait notamment des enjeux commerciaux mis en œuvre (approvisionnement par les voies de communication routières et fluviales jusqu'au XIXe siècle, puis via les réseaux ferroviaire et routier), du fait également d'événements historiques propres au territoire (aménagement et exploitation par les hollandais au XVIIe siècle, destruction et replantation après la guerre de Vendée et la crise du phylloxéra au XIXe siècle, mise en place des critères sélectifs en AOC à partir de 1936, commercialisation à l'export dans les années 1940). Cette évolution historique qui implique des périodes d'extension et de resserrement des espaces plantés en vigne (passage des coteaux aux plateaux par exemple pour un volume de production augmenté dans la 2e moitié du XXe s), s'accompagne des profondes mutations techniques du XXe siècle qui poussent progressivement à une modification des modes de plantation, et donc des paysages qui en résultent, afin que les terres puissent être exploitées et entretenues par la mécanisation grandissante des techniques.

Aujourd'hui les fines variations du paysage viticole correspondent à une alternance de plantation de la vigne faiblement étagée en coteaux et d'une densité importante de pieds plantés sur les plateaux et vallons en raison de leur irrigation abondante par le réseau hydrographique du territoire. La Loire forme une frontière séparant le vignoble de l'aire urbaine de Nantes ; seules les villes de Vertou et Basse-Goulaine, faisant également partie de Nantes métropole, se distinguent par leur développement urbain. Le Vignoble Nantais, comme les autres territoires viticoles de France, est densément peuplé en raison du fait que le travail de la vigne a nécessité pendant des siècles un besoin en main-d'œuvre très important. Ceci implique un paysage très humanisé et construit. Cette caractéristique est d'ailleurs accentuée aujourd'hui du fait de la proximité avec la métropole nantaise, en alternant des bourgs et hameaux le long d'un réseau de routes secondaires lui-même très dense.

La vallée de la Sèvre

La vallée de la Sèvre Nantaise traverse le territoire, de sa source à sa confluence avec la Loire, de Boussay à la ville de Vertou, avec plusieurs affluents dont les principaux sont la Maine, la Moine et la Sanguèze. On trouve des quais pittoresques bordés de vieilles maisons dans le vieux bourg de Vertou, les villages du Chêne et de Portillon. La "séquence navigable" de la Sèvre qui s'étend du Pé de Sèvre (Le Pallet) à Vertou constitue quant à elle un axe de communication ancien propice à l'implantation d'habitats et utiles au transport des hommes et marchandises : la chaux, le sel, le vin. Les parties non cultivées en vignoble sont occupées par des taillis où dominent les chênes. On y trouve également des bois de châtaigniers exploités jusqu'au XXe siècle pour la réalisation des piquets de vignes et des cerclages des barriques. De nombreux hameaux sont présents à proximité de la rivière, avec, parfois la présence de quais pour un accès direct à la Sèvre (Gué Joubert à Maisdon-sur-Sèvre, Pé de Sèvre au Pallet, Le Port à La Haye-Fouassière...). La dernière séquence "clissonnaise" n'est plus navigable. Il s'agit d'une zone de transition entre la vigne et le bocage d'un point de vue de l'aménagement agricole.

Illustrations



Sites de négoce repérés et étudiés en Vignoble Nantais
Dess. Théo Ben Makhad
IVR52_20234400209NUDA

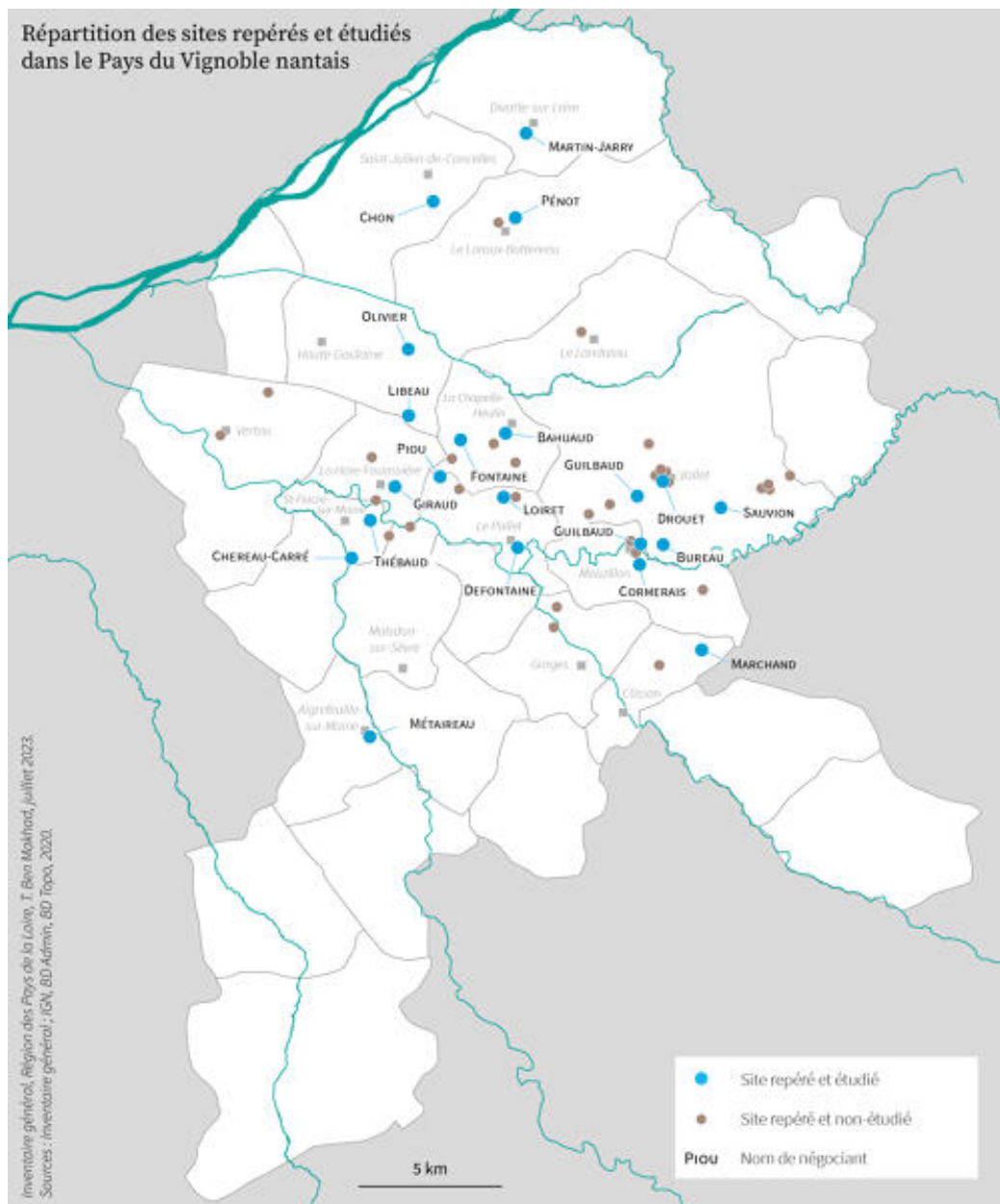
Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Négoce des vins en Vignoble Nantais : présentation de l'opération (IA44008992)

Auteur(s) du dossier : Marion Orillard, Rémi Plotard

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat Mixte du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais



Sites de négoce repérés et étudiés en Vignoble Nantais

IVR52_20234400209NUDA

Auteur de l'illustration : Théo Ben Makhad

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation